

Un habitat exemplaire

Situé rue de Lamouly, le projet pilote du Clos d'Aïnara s'articule autour de deux approches innovantes : la construction d'une résidence inclusive et la réutilisation des matériaux et végétaux du site.

L mercredi 4 août, Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales est venue à Anglet saluer le projet immobilier novateur du Clos d'Aïnara. Mixités innovantes, habitat inclusif, démarche partenariale et savoir-faire locaux, déconstruction sélective et réemploi des matériaux... ce programme est novateur à bien des égards.

Mixités innovantes

Le Clos d'Aïnara est tout d'abord le fruit d'une collaboration entre le promoteur immobilier Manéo Habitat, le bailleur social Habitat Sud Atlantic, la Ville d'Anglet et quatre associations locales spécialisées dans le handicap : APF France handicap, Épilepsie France, Chrysalide et Missions Père Cestac. Leur ambition : créer une résidence d'habitat social inclusif pour adultes en situation de handicap. Ainsi, parmi les quatre immeubles du Clos d'Aïnara, un bâtiment

“
Plus de 400 tonnes de
matériaux ont été sauvées
de la benne.
”

accueille 15 logements, allant du studio au T4, exclusivement destinés aux publics en situation de handicap (troubles autistiques, neurologiques, moteurs...). Les trois autres bâtiments sont un immeuble de bureaux et deux immeubles de 12 et 13 logements, destinés à l'accession libre et à l'accession sociale. Cette résidence favorise ainsi le vivre-ensemble, avec des espaces de vie individuelle associés à des espaces de vie partagée.

Matériaux recyclés et valorisés

Ce projet s'inscrit également dans une démarche exemplaire par la réutilisation

et le réemploi des matériaux et végétaux du site. Les deux villas des années 1970, installées sur le terrain du programme, ont été déconstruites et non démolies. Pour ce faire, Maneo Habitat s'est adjoint les services de professionnels spécialisés dans ce domaine.

Une première phase de déconstruction sélective a été conduite par l'association Patxa'Ma. 14 tonnes de matériaux de construction ont été démontés pour être régénérées.

Une phase de valorisation du végétal, menée grâce à la mobilisation de l'IDRE 64 (Interprofessionnelle Déconstruction REemploi 64), a permis de récupérer 11 tonnes de bois.

Enfin, les entreprises Dubos et Goyhetche se sont investies dans le sauvetage des végétaux présents, la valorisation des végétaux ne pouvant être sauvegardés et la récupération des gravats. ● A. B.-G.



← Le Clos d'Aïnara
Pose de la première pierre en
présence de la ministre Jacqueline
Gourault